



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 43

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 27 mai 2020

OBJET :

DE-20-05-1-07) DESIGNATION DES CONSEILLERS DU TERRITOIRE
PARIS EST MARNE ET BOIS

L'an deux mille vingt, le mercredi vingt-sept mai à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le mardi 19 mai 2020 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme ALBERT, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Secrétaire de séance : M. LEROY

Le Conseil...

Accusé de réception en préfecture
094-219400801-20200527-DE-20-05-1-07-AI
Date de télétransmission : 08/06/2020
Date de réception préfecture : 08/06/2020

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5219-1 à L.5219-12 ;

Vu le décret n°2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre, fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris ;

Vu le décret n° 2015-1663 du 11 décembre 2015 relatif à la Métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Champigny-sur-Marne ;

Vu le courrier en date du 26 mai 2020 de démission de Mme Charlotte LIBERT-ALBANEL de son poste de Conseiller métropolitain,

Considérant que M. Laurent LAFON, suite à la démission de Mme Charlotte LIBERT-ALBANEL, est devenu Conseiller métropolitain titulaire ;

Considérant que le représentant de la commune au Conseil de la Métropole du Grand Paris est également représentant de la commune au Conseil de l'établissement public ;

Considérant la nécessité de désigner parmi les conseillers municipaux, 8 autres conseillers territoriaux au scrutin de liste avec représentation proportionnelle à la plus forte moyenne ;

DÉLIBÈRE

Après un appel à candidatures, deux listes se sont portées candidates :

Liste 1 :

Mme Charlotte LIBERT-ALBANEL

M. Pierre LEBEAU

Mme Céline MARTIN

M. Éric BENSOUSSAN

Mme Annick VOISIN

M. Pierre CHARDON

Mme Brigitte GAUVAIN

Accusé de réception en préfecture
094-219400801-20200527-DE-20-05-1-07-AI
Date de télétransmission : 08/06/2020
Date de réception préfecture : 08/06/2020

Liste 2 :

M. Quentin BERNIER-GRAVAT

Mme Muriel HAUCHEMAILLE

M. Olivier SESTER

Mme Chantal BALAGNA-RANIN

M. Christophe RIBET

Mme Annick LE CALVEZ

Le vote a donné les résultats suivants :

Liste 1 : 34 voix

Liste 2 : 6 voix

Le nombre d'élus de chaque liste, désignés à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne est le suivant :

Liste 1 : 7 élus

Liste 2 : 1 élu

En conséquence,

Mme Charlotte LIBERT-ALBANEL, Maire

M. Pierre LEBEAU, 1^{er} Adjoint au Maire

Mme Céline MARTIN, Adjointe au Maire

M. Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire

Mme Annick VOISIN, Adjointe au Maire

M. Pierre CHARDON, Adjoint au Maire

Mme Brigitte GAUVAIN, Adjointe au Maire

M. Quentin BERNIER-GRAVAT, Conseiller municipal

sont désignés comme conseillers du territoire Paris Est Marne et Bois représentant la Commune de Vincennes.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Accusé de réception en préfecture
094-219400801-20200527-DE-20-05-1-07-AI
Date de télétransmission : 08/06/2020
Date de réception préfecture : 08/06/2020